



VILLE d'AJACCIO  
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 24 février à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 17 février 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.  
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, MM. TOMI, ZUCCARELLI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme. PASTINI, M. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

|                |   |              |
|----------------|---|--------------|
| Mme GUIDICELLI | à | M. LUCIANI   |
| M. BASTELICA   | à | Mme PIMENOFF |

**Etaient absents :**

Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, Mme LUCIANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. RUALT, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

|                                           |    |
|-------------------------------------------|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 45 |
| Nombre de membres en exercice :           | 45 |
| Nombre de membres présents :              | 27 |
| Quorum :                                  | 23 |

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 24 février 2014

Délibération N°2014 / 42

**Participation de la Ville d'Ajaccio aux frais de location de la Grande Halle « U Palatinu » au bénéfice de l'association GFCA Volley Ball.**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités sportives, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

L'association GFCA Volley ball, club de ligue A, utilise de manière régulière la Grande Halle « U Palatinu » dans le cadre des rencontres sportives et des entraînements. Cela représente un coût important pour son budget.

L'association GFCA Volley ball a sollicité de la Ville d'Ajaccio une participation financière aux frais de location de la Grande Halle « U Palatinu » pour les années sportives 2013/2014 et 2014/2015.

Compte tenu de la notoriété au niveau national de la Grande Halle « U Palatinu » et de la Ville d'Ajaccio grâce aux performances sportives de ce club, il vous est proposé d'autoriser la Ville d'Ajaccio à participer financièrement aux frais de location de la Grande Halle « U Palatinu » et à signer une convention relative à cette participation pour les années sportives 2013/2014 et 2014/2015.

Les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription au budget de l'exercice 2014.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de M. VITALI, conseiller municipal délégué  
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,  
Vu la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15;  
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 février 2014,

**DECIDE**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- de participer financièrement aux frais de location de la Grande Halle « U Palatinu » au bénéfice de l'association GFCA Volley ball pour les saisons sportives 2013/2014 et 2014/2015.

**AUTORISE Monsieur le Maire**

- à signer la convention dont le projet est joint au présent rapport.

**DIT**

que les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription au budget de l'exercice 2014.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Dr SIMON RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140224-2014\_42-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2014